

# DESCRIPTIF DU RESTAURANT SCOLAIRE

## COLLEGE SAINT SIMON

### A JOUARS PONTCHARTRAIN

#### ↳ FONCTIONNEMENT DE VOTRE RESTAURANT

Le Collège Saint Simon est doté d'un système de restauration, fonctionnant 4 jours par semaine, le lundi, mardi, jeudi et vendredi, présentant les caractéristiques suivantes :

#### ➤ Le restaurant :

Le restaurant est ouvert de 11 h 25 à 13 h 30. La cuisine y est faite intégralement sur place. Le service des repas s'effectue au moyen d'un libre-service. Le libre-service est composé d'une seule rampe de distribution de type linéaire, sur laquelle vous sont présentés chaque jour un choix d'entrées, plats du jour, fromages/laitages et desserts vous permettant de composer votre repas complet.

#### ➤ Le choix :

Nous vous proposons 1 REPAS COMPLET traditionnel que vous pouvez composer de :

- 1 entrée (au choix parmi 4)
- +
- 1 plat garni (au choix parmi 2 plats du jour et 2 légumes)
- +
- 1 fromage ou 1 laitage (au choix parmi 4)
- +
- 1 dessert (au choix parmi 4)

❧

Pain et ingrédients

Le restaurant dispose d'une salle à manger pour les élèves et d'une salle à manger réservée aux professeurs et personnels de l'Etablissement. Les plateaux sont débarrassés par les élèves sur un guichet ouvert. Il est demandé aux élèves d'effectuer un pré-tri de leurs plateaux (verre, couverts, assiette).

#### ↳ CHOIX ET MODALITES DE PAIEMENT

Le mode de paiement en vigueur est le forfait trimestriel. En fonction de l'emploi du temps de la classe, vous devez, en début d'année scolaire, choisir votre mode d'inscription à la demi-pension.

Différents modes de paiement vous sont proposés :

FORFAIT 1 <sup>ER</sup> TRIMESTRE du 4 septembre au 22 décembre 2006 inclus		FORFAIT 2 <sup>EME</sup> TRIMESTRE du 8 janvier au 13 avril 2007 inclus		FORFAIT 3 <sup>EME</sup> TRIMESTRE du 3 mai au 29 juin 2007 inclus (fin de cours le 4 juillet 2007)	
Forfait 2 jours	107,01 € TTC	Forfait 2 jours	88,56 € TTC	Forfait 2 jours	59,04 € TTC
Forfait 3 jours	162,36 € TTC	Forfait 3 jours	132,84 € TTC	Forfait 3 jours	84,87 € TTC
Forfait 4 jours	214,02 € TTC	Forfait 4 jours	173,43 € TTC	Forfait 4 jours	114,39 € TTC

*NB : le montant du forfait 3<sup>ème</sup> trimestre pourra être redéfini en fonction de la date du brevet 2007.*

**Remarque : Les forfaits du 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> trimestre 2007 subiront une augmentation conforme au taux fixé chaque année par arrêté ministériel.**

Tarif au ticket (Elèves usagers occasionnels) :

**3,99 € TTC**

## ↳ INSCRIPTION AU RESTAURANT

Votre inscription devra s'effectuer auprès de l'Equipe de restauration de **L'Alsacienne de Restauration**, dans le Restaurant de votre Collège.

Des permanences auront lieu lors de vos préentrées et ensuite à la récréation du matin. Une urne sera également mise en place dans votre Restaurant scolaire dans laquelle vous pourrez nous déposer votre fiche d'inscription. Le choix du forfait précisé sur la fiche d'inscription (remis par l'intendance de votre Collège) deviendra définitif au plus tard le 30 septembre 2006. Votre choix d'inscription sera maintenu jusqu'à la fin d'année, sauf cas très exceptionnel.

Lors de votre première inscription à la demi-pension, vous devez vous munir d'un chèque d'un montant de **2,39 €** établi à l'ordre de **L'Alsacienne de Restauration**. En échange de ce chèque, vous recevrez un badge magnétique pour accéder au Restaurant.

La facture restauration sera distribuée dans chaque classe en début de chaque trimestre. Cette facture devra être réglée dans les 15 jours de sa réception au moyen d'un chèque du montant du forfait choisi libellé à l'ordre de **L'Alsacienne de Restauration**. Votre nom, prénom et classe ainsi que votre n° de badge devront figurer au dos de ce chèque.

## ↳ UTILISATION, PERTE ET DESTRUCTION DE VOTRE BADGE

Le badge qui vous est délivré en début d'année devra, à chacun de vos passages, être passé dans la borne d'accès mise à votre disposition à l'entrée du Restaurant.

Ce badge strictement personnel ne pourra être prêté à un autre élève et il servira pendant toute votre scolarité au Collège.

En cas de perte momentanée ou définitive de votre badge, vous devrez immédiatement avvertir le Chef Gérant du restaurant, qui enregistrera la perte du badge dans un registre. Cette opération permettra de fermer votre compte et de transférer le solde sur un nouveau compte. Le nouveau badge vous sera facturé au prix de 2,39 €.

En cas d'oubli de votre badge, nous vous demandons d'attendre la fin de la file d'attente pour être servi, ceci afin de ne pas gêner les autres convives.

## ↳ REALIMENTATION DE VOTRE BADGE

Pour vous réinscrire pour chaque trimestre, il vous suffira de déposer, dans l'urne mise à votre disposition dans le Restaurant, au plus tard dans les 15 premiers jours du trimestre, après réception de la facture, un chèque du montant du forfait choisi. Ce chèque devra être libellé à l'ordre de **L'Alsacienne de Restauration** et votre nom, prénom, classe et n° de badge devront y être indiqués au dos.

Vous pourrez également vous adresser au Chef Gérant de votre Restaurant, à la récréation du matin.

Pour ne pas ralentir le service, aucun paiement n'interviendra pendant le déjeuner.